



RAPPORT ANNUEL

DE SÉCURITÉ NATURE

2021



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs
ACTION ÉDUCATIVE SÉCURITÉ NATURE



TABLE DES MATIÈRES

L'ANNÉE VUE PAR NOTRE PRÉSIDENT	4
LES ADMINISTRATEURS	5
Sécurité nature	5
L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE	7
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs	7
Héritage faune	7
Sécurité nature	7
Faits saillants	8
Retour du CCSMAFAR	8
Record de participation aux cours	8

Nouveauté : retour du CCSMAFAR	9
Aide financière 2021	11
Gestion des formations	12
Contraintes des mesures sanitaires	12
Succès grâce à l'effort soutenu des moniteurs	13
Formation initiale de 2021	14
Amélioration de la leçon 10 des cours de chasse	15
Participants aux formations	16
Ajustement des tarifs pour 2022	16

RECONNAISSANCE DE NOS BÉNÉVOLES	18
Reconnaissance des moniteurs bénévoles	18
Moniteur national 2021	18
Moniteurs régionaux	18
Reconnaissance des bénévoles de la FédéCP	18
Membre à vie	18
Membre honoraire	18
Reconnaissance d'une association	19
Mérites	19
Reconnaissance attribuée par d'autres organisations	19
Prix Harfang des neiges — MFFP	19

L'ANNÉE VUE PAR NOTRE PRÉSIDENT



Jacques Parent
Président de la filiale éducative, Sécurité nature

Grâce à l'expertise et à la résilience de ses bénévoles, Sécurité nature constate dans son bilan annuel plusieurs accomplissements notables dont les deux principaux : le nombre impressionnant de participants aux cours CCSMAF (Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu) et la récupération de l'offre du cours CCSMAFAR (Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte). De plus, Sécurité nature a atteint un record de participation avec plus de 64 300 participants.

Suivant l'intérêt marqué pour la chasse, la demande a été particulièrement importante pour les cours de maniement d'armes à feu depuis le début de la pandémie. Les moniteurs ont multiplié les efforts pour offrir la formation à plus de 21 500 personnes, malgré les mesures sanitaires qui prévoyaient une capacité d'accueil fixée à environ 50 %.

Pour ce qui est des armes à autorisation restreinte, la formation a été attribuée à Sécurité nature après une pause de 10 ans. À peine un mois après avoir remporté l'appel d'offres pour la diffusion du CCSMAFAR, Sécurité nature affichait des formations au calendrier. Mes remerciements les plus sincères à toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans ce dossier et qui ont réalisé ce tour de force.

Un merci chaleureux également à tous les bénévoles, moniteurs et responsables régionaux.



LES ADMINISTRATEURS

SÉCURITÉ NATURE

Jacques Parent
Président, membre élu

Yoan St-Louis
Trésorier, membre élu

Bruno Savard
Secrétaire, membre coopté

Pierre Roy
Membre élu

Marc Renaud
Membre désigné FédéCP

Pierre Caron
Membre coopté

Yvan Rouleau
Membre coopté



L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

Alain Cossette, directeur général
Stéphanie Vadnais, directrice générale adjointe
Michel Baril, biologiste

HÉRITAGE FAUNE

Alain Cossette, directeur général
Hélène Baron-Gauthier, coordonnatrice

SÉCURITÉ NATURE

Alain Cossette, président-directeur général
Éric Vallières, directeur général adjoint,
responsable provincial PESCOF
Jessica Bouchard, agente de soutien aux membres
Lise Duchesneau, adjointe administrative
Jessika Guay-Plamondon, agente à la comptabilité
Line Guillemette, agente à la comptabilité
Christina Leclerc, agente de bureau PESCOF
Édith Rosa, agente de bureau PESCOF
Martin Savard, coordonnateur à la formation
Emily Vallée, coordonnatrice aux communications



NOUVEAUTÉ : RETOUR DU CCSMAFAR

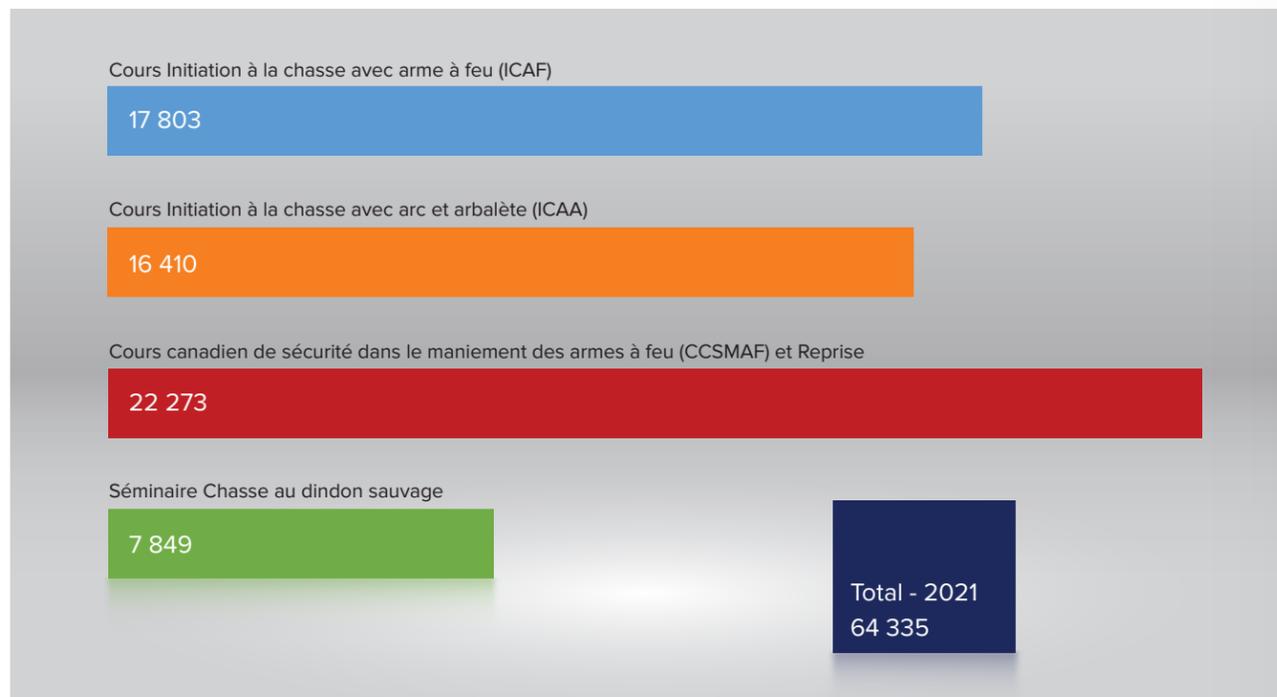
FAITS SAILLANTS

RETOUR DU CCSMAFAR

Le Contrôleur des armes à feu a octroyé à Sécurité nature la diffusion du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte (CCSMAFAR) en décembre. Sécurité nature a donc recommencé à offrir cette formation qu'elle avait donnée entre 1999, année de l'implantation, et 2010. Cette formation est axée sur l'utilisation sécuritaire d'armes à autorisation restreinte à des fins professionnelles et récréatives (tir sportif, à la cible, etc.).

RECORD DE PARTICIPATION AUX COURS

En combinant les formations en ligne toujours aussi populaires et les formations en classe pour lesquelles les moniteurs ont mis les bouchées doubles, le nombre de participants aux formations offertes par Sécurité nature a atteint plus de 64 300. Il s'agit d'un record de participation qui se compare à 56 000 en 2020.



En octobre 2021, Sécurité nature a été sollicitée pour participer à un appel d'offres par le Bureau du contrôle des armes à feu et des explosifs (BCAFE) pour la diffusion du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte (CCSMAFAR) à compter de janvier 2022, pour une période de 5 ans. En décembre nous avons su que c'est notre organisation qui a été désignée pour donner le cours.

Une planification serrée, ayant débuté en octobre, a permis à Sécurité nature d'acquiescer et de désactiver les armes, d'acheter le matériel de diffusion, de faire le montage du PowerPoint, d'obtenir la désignation des moniteurs CCSMAFAR par le BCAFÉ et de débiter la diffusion fin janvier 2022. L'adhésion des moniteurs CCSMAFAR actuels et des clubs de tir a été au-delà de nos espérances.

En plus d'une excellente collaboration du BCAFÉ pour faciliter la transition du cours vers Sécurité nature, nous avons pu compter sur le soutien de nos bénévoles. Soulignons la contribution des instructeurs CCSMAFAR Gianfranco Cavallo, Jean Valiquette et Robert Dominique et de l'armurier Enzo Forcione.



AIDE FINANCIÈRE 2021

Sécurité nature a distribué un montant total de 802 750 \$ à la FédéCP et à Héritage faune, en plus de fournir les équipements informatiques et bureautiques ainsi que de nombreux outils technologiques. Il faut aussi mentionner l'apport non monétaire en personnel de soutien que Sécurité nature met à la disposition de la FédéCP et d'Héritage faune pour des activités comme le congrès virtuel et l'encan virtuel.

Sécurité nature a versé à la FédéCP la totalité des sommes prévues initialement à son budget, soit 400 000 \$, en plus d'une aide additionnelle ponctuelle de 15 000 \$, de 20 000 \$ pour le fonds d'aide aux associations et de 100 000 \$ pour le fonds visibilité.

Héritage faune a également reçu la totalité des sommes prévues au budget, soit 150 000 \$. Sécurité nature a aussi versé un montant de 117 750 \$ qui a été déposé dans le Fonds Dindon sauvage. Ce montant constitue une contribution directe des chasseurs de dindon, puisqu'il provient d'une charge spéciale de 15 \$ que les participants paient lors du séminaire sur la chasse au dindon sauvage, à même le montant de 75,52 \$ que coûtait cette formation en 2021.

Le nombre de participants prévus pour 2021, selon le budget, était de 46 700. En réalité, Sécurité nature a formé un peu plus de 64 300 participants. La folie pour les formations en ligne ICAF, dindon sauvage et ICAA a fait exploser les résultats de Sécurité nature en 2021.



GESTION DES FORMATIONS

CONTRAINTES DES MESURES SANITAIRES

Comme en 2020, la mise en ligne des cours de chasse a été providentielle dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Un intérêt marqué pour la chasse et une plus grande aisance dans l'utilisation des services en ligne ont fait que le nombre de participants a été plus élevé qu'à l'habitude. Heureusement, les formations de chasse en ligne étaient prêtes, conformes aux objectifs pédagogiques du PESCOF et d'une grande qualité tant sur le plan des messages que du visuel. En conséquence de cet engouement pour les cours en ligne, le grand défi de 2021 aura été d'offrir suffisamment de Cours canadiens de sécurité dans le maniement des armes à feu, afin que les participants puissent se qualifier pour le certificat du chasseur. En effet, le CCSMAF, qui implique la manipulation d'armes à feu (désactivées) et un test pratique, doit obligatoirement se donner en salle.

Comme le confinement a été prolongé jusqu'au 8 février 2021, la diffusion du CCSMAF n'a donc repris qu'à partir de cette date en respectant les mesures sanitaires.

Les principaux obstacles à l'offre de cours étaient les suivants :

- la disponibilité des salles: au gré des différents stades de la pandémie, les salles privées se voyaient fermées, de même que les locaux habituellement fournis par des municipalités.
- la mise en dormance de plusieurs associations engagées auprès de Sécurité nature. Plusieurs associations ont cessé ou sévèrement ralenti leurs activités.

Dans le cas des moniteurs qui ont choisi de continuer à offrir des cours en salle, ils ont dû faire face aux contraintes des mesures sanitaires : distanciation, port du masque, désinfection régulière et constante du matériel de démonstration. Ces mesures imposaient de faire face à des classes à moitié vides, afin de respecter le nombre maximum de participants dans un contexte de COVID-19. La plupart de ces moniteurs ont donc dû donner des cours seuls plutôt qu'en duo comme c'est la coutume : le niveau de difficulté pour le moniteur a été multiplié.



SUCCÈS GRÂCE À L'EFFORT SOUTENU DES MONITEURS

Les moniteurs ont redoublé d'efforts pour former presque autant de participants qu'en 2019, soit la dernière année où les cours se sont donnés normalement avant la pandémie. Au total, ce sont 1154 cours qui ont été donnés en 2021 pour former 21 500 participants, comparativement à 796 cours pour former 21 900 personnes en 2019.

Il est important de souligner que le respect rigoureux des consignes sanitaires a permis à Sécurité nature de n'enregistrer aucune éclosion de COVID-19 malgré plus de 1100 cours donnés. Félicitations aux moniteurs pour leur rigueur. Quant aux autres moniteurs qui ont jugé qu'il fallait mieux faire une pause, nous leur disons que nous sommes impatients que la situation s'améliore, et nous avons bien hâte de les revoir.



Les obstacles n'auraient pas pu être franchis sans l'implication acharnée des responsables PESCOF, qui informaient les moniteurs de la situation, répondaient à leurs questions, les épaulaient dans la recherche de locaux, et motivaient les associations. La réorganisation des cours, des moniteurs et des associations impliquées dans les cours a été maintenue à bout de bras dans les régions par le travail de personne à personne qu'ont assuré les responsables PESCOF. Bravo et merci à ces bénévoles qui forment le cœur de l'action de Sécurité nature dans toutes les régions du Québec.

FORMATION INITIALE DE 2021

Cette année, les sessions de formation/évaluation initiales ne portaient que sur le CCSMAF, puisque le ICAF et le ICAA sont maintenant en ligne. Même s'il y a moitié moins de contenu, cela ne réduit pas significativement la durée de cette session : en effet, le programme actuel, comme auparavant, prévoit que chaque candidat-moniteur prépare et présente deux leçons, afin de permettre aux instructeurs de faire des recommandations et d'évaluer, lors de la seconde présentation, si leurs recommandations ont été comprises et intégrées. Ceci dit, la matière du cours CCSMAF s'en trouve beaucoup mieux couverte, et les instructeurs ont pu consacrer plus de temps à enseigner la gestion des tests pratiques, un enjeu délicat pour plusieurs moniteurs débutants. Autre changement en 2021, la session débute le samedi matin, au lieu du vendredi soir, afin que les candidats commencent la session mieux reposés et plus détendus.

Deux sessions de formation/évaluation initiales ont pu être organisées, soit le 27 et 28 mars et les 29 et 30 mai 2021.

Les candidats

Nous avons reçu 13 candidats, 9 hommes et 4 femmes, pour la première session. Les candidats proviennent surtout de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches, mais aussi du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord. Ces candidats, pour la plupart, sont ceux qui s'étaient inscrits pour la session prévue initialement en mars 2020, session annulée en raison de la pandémie. Un premier essai pour tenir la session a été tenté à la fin de janvier, mais elle a été annulée. Finalement, nous avons pu tenir cette session à la fin de mars 2021, sous les conditions sévères du plan sanitaire. Lors de la seconde session, nous avons accueilli 12 candidats provenant des régions de Québec, de la Côte-Nord, de la Mauricie, des Laurentides, de Montréal-Laval-Montérégie et de l'Estrie.

Les intervenants

Les instructeurs présents à ces sessions étaient Hélène Larente, Pierre Caron, Gianfranco Cavallo, Jean Valiquette et Martin Savard. Nous avons aussi pu compter sur la collaboration du Bureau du contrôle des armes à feu en la personne de Mme Martine Savoie, présente par visioconférence. Nous témoignons notre gratitude envers le travail professionnel et engagé des instructeurs bénévoles qui ont bien voulu consacrer leur temps et braver les conditions particulières liées à la pandémie pour contribuer à la formation des nouveaux moniteurs.

Les instructeurs ont proposé que soit revue la date annuelle des formations initiales, qui avait été fixée notamment en fonction des contraintes des participants du MFFP. Il a été suggéré de fixer cette date plus tard au printemps afin d'éviter les dernières neiges, le temps des sucres et de faciliter la participation de tous.



AMÉLIORATION DE LA LEÇON 10 DES COURS DE CHASSE

Sécurité nature a encore investi en 2021 dans la production de contenus éducatifs pertinents, dynamiques et d'une grande qualité. L'accent a été mis sur des améliorations à la leçon 10 des cours de chasse, qui porte sur les premiers soins et la survie en forêt. Il nous a semblé à propos d'ajouter aux contenus hérités des dernières décennies des cours d'Initiation à la chasse en reflétant les derniers développements des équipements et de l'expertise en survie en forêt. Ces améliorations ont été choisies après avoir consulté la littérature courante sur la survie en forêt et en consultant nos instructeurs et bénévoles pour leur expertise.

Quatre nouveaux contenus ont été sélectionnés et intégrés à la leçon 10 des cours d'Initiation à la chasse :

1. LE PLAN DE SORTIE

Un plan de sortie correct comprenant suffisamment d'information pour guider les sauveteurs ou les équipes de recherche en toutes circonstances est de nature à sauver des vies.

2. LA RÉPARTITION DE L'ÉQUIPEMENT DE SURVIE EN TROIS CATÉGORIES STRATÉGIQUES

Le chasseur est invité à sélectionner les équipements essentiels à garder sur soi, ceux qui l'accompagneront dans un sac de jour et les équipements à emporter en expédition, mais à laisser dans le véhicule ou dans le camp de base, au cas où il serait forcé de prolonger son séjour en forêt. Cette stratégie permet notamment de pallier le découragement ou l'incrédulité du novice à qui l'on présente souvent une longue liste de matériel jugé encombrant, irréaliste ou démesuré en regard du risque.

3. COMMENT RÉAGIR DEVANT UN ANIMAL SAUVAGE

Au-delà des conseils généraux pour éviter de mauvaises rencontres, quel comportement devrait adopter le chasseur ou le promeneur devant un ours, un coyote ou un loup? La préparation, psychologique et matérielle, peut changer totalement l'issue d'une telle rencontre.

4. COMMENT TRAITER LES RISQUES POUR LA SANTÉ DES TEMPÉRATURES EXTRÊMES

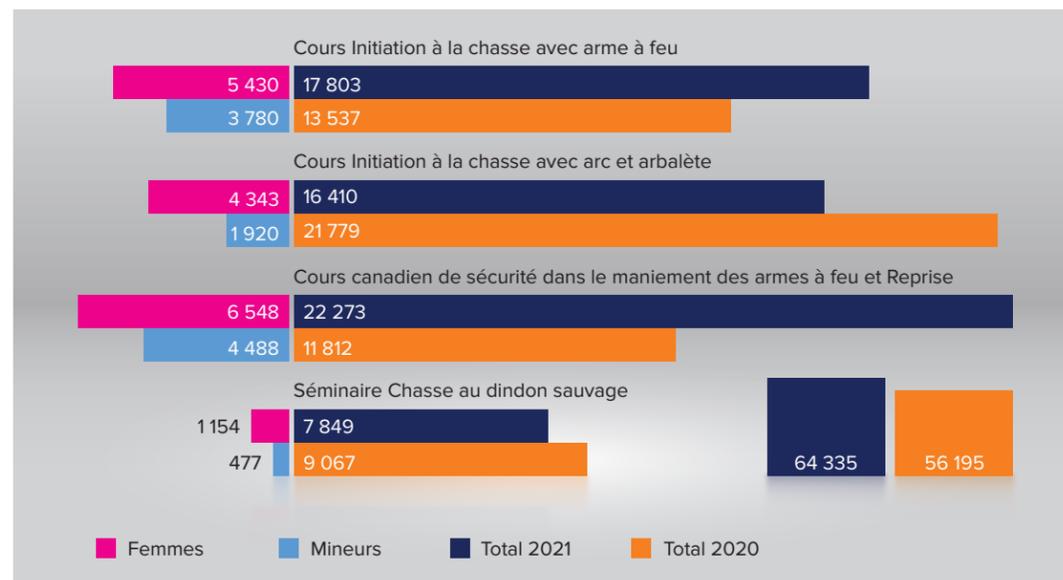
Hypothermie, coup de chaleur et d'autres mises à jour sur les comportements à adopter en cas d'urgence médicale. Nous avons entièrement révisé cette section, notamment en précisant les symptômes et les signes pertinents pour le chasseur et le randonneur, et en recommandant la réponse la plus simple et la plus efficace.

Les vidéos, bien que préparées dans l'esprit de compléter la leçon des cours d'Initiation à la chasse, ont aussi été rendues disponibles sous la forme de capsules vidéo dans la médiathèque du site de la FédéCP. Elles rejoignent donc la masse d'informations et de conseils que la FédéCP met généreusement à la disposition des chasseurs et du public en général.



PARTICIPANTS AUX FORMATIONS

Le total des participants aux formations PESCOF s'élève à plus de 64 300, ce qui constitue un record de participation.



AJUSTEMENT DES TARIFS POUR 2022

Tenant compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et des mécanismes prévus à cette fin, il y a eu une augmentation équivalente à 3,1 % du prix du cours pour l'ICAF, l'ICAA et la chasse au dindon sauvage. Pour le CCSMAF, le prix est passé de 94,50 \$ à 97,50 \$ et sa reprise de 57,50 \$ à 59,25 \$.

Nous tenons à remercier les bénévoles impliqués dans la gestion des cours.

Les instructeurs CCSMAF :

- M. Pierre Caron
- M. Gianfranco Cavallo
- M. Jules Lambert
- Mme Hélène Larente
- Mme Edith Rosa
- M. Martin Savard
- M. Jean Valiquette
- M. Serge Larivière

Les responsables PESCOF :

- M. Paul-Aimé Bélanger | Bas-Saint-Laurent
- M. Rémi Girard | Saguenay–Lac-Saint-Jean
- M. Joseph Garneau | Capitale-Nationale
- M. Richard Blais | Mauricie
- M. Réal Crête | Estrie
- M. Aurel Dubé | Outaouais
- M. Jean-Luc Plante | Abitibi-Témiscamingue
- M. André Boulianne | Côte-Nord
- M. Jules Lambert | Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- M. Pierre Couture | Chaudière-Appalaches
- M. René Charpentier | Lanaudière
- M. Marc Tremblay | Laurentides
- M. Pierre Roy | Montréal, Laval, Montérégie
- M. Eric Bahl | Centre-du-Québec



RECONNAISSANCE DE NOS BÉNÉVOLES

RECONNAISSANCE DES MONITEURS BÉNÉVOLES

MONITEUR NATIONAL 2021

Jules Lambert | Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

La reconnaissance de moniteur national a pour but de souligner l'engagement exceptionnel et le dévouement d'un moniteur à l'échelle provinciale.

On peut dire que le récipiendaire a un carnet de route bien rempli. Il est à l'œuvre depuis 1975, dans les premières années où la formation des chasseurs a été offerte. Il a commencé en donnant le cours d'Initiation à la chasse à l'arme à feu.

À la fin des années 90, il a ajouté le cours de sécurité dans le maniement des armes à feu, puis celui de chasse à l'arc et à l'arbalète. Il est ensuite devenu moniteur pour le module sécurité nautique et finalement, il a ajouté le module CCSMAFAR à ses fonctions.

En 2017, il a été nommé moniteur régional pour la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et il a reçu sa médaille pour ses 45 ans de service comme moniteur. Depuis plusieurs années, il est aussi responsable PESCOF de sa région.

Sécurité nature et la FédéCP remercient Jules Lambert pour son dévouement envers les nouveaux adeptes de chasse.

MONITEURS RÉGIONAUX

Estelle Purdy | Outaouais

Adrien Bouchard | Côte-Nord

Yves Moussette | Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DE LA FÉDÉCP

MEMBRE À VIE

Pierre Montreuil | Outaouais

Il a joint l'Association des membres actifs d'la Gap, en Outaouais, en 1980; c'est donc le membre ayant le plus d'ancienneté. Il s'est impliqué dans l'administration et occupe maintenant le poste de président depuis 14 ans. Pierre a été l'instigateur de la participation du club à divers projets de la FédéCP tels que : le projet de fabrication d'abris pour le canard et la bécasse, la Fête de la pêche, l'introduction du dindon sauvage en Outaouais, les diverses captures et relâches de dindons sauvages pour l'expansion de l'espèce dans d'autres régions du Québec et le projet Chasse au féminin « Cerfemme » pour initier les femmes à la chasse au chevreuil et à l'ours.

Ce n'est pas tout, il est aussi moniteur PESCOF depuis 1989. Durant ses 31 années en tant que moniteur, il a enseigné à plus de 15 000 personnes.

MEMBRE HONORAIRE

Les Banques alimentaires du Québec

Partenaires du programme Chasseurs généreux depuis 2016, Les Banques alimentaires du Québec (BAQ) ont pour rôle de distribuer les dons de viande de gibier aux familles dans le besoin. La FédéCP est fière de pouvoir compter sur un réseau solide, présent à travers le Québec pour soutenir l'initiative Chasseurs généreux. En contribuant à ce programme, les BAQ participent à la promotion d'une image positive de la chasse.

Le programme Chasseurs généreux est un programme de don de viande de gibier où les chasseurs sont invités à faire don d'une partie de leur récolte par l'entremise de leur boucher certifié, un don qui est ensuite redistribué localement grâce aux multiples organismes faisant partie des BAQ.



RECONNAISSANCE D'UNE ASSOCIATION

*L'Association des Amateurs de Chasse et Pêche
Alouette de Montpellier et du lac Schryer*

L'activité de Pêche en herbe a un long historique de succès pour l'association Alouette; 2019 marquait la 21^e édition. Chaque année, de 500 à 600 personnes profitent des activités et d'un bon succès de pêche puisque l'association prend soin d'ensemencer les lacs avec quelques milliers de truites. L'organisation compte sur une soixantaine de bénévoles, en majorité des membres, qui ont plusieurs années d'expérience.

Les membres de l'Association, au nombre d'une centaine, préparent le futur en demeurant à l'affût des besoins des jeunes. Ils se sont d'abord assurés que l'Internet se rende au chalet, eh oui, c'est important! Et ils ont renouvelé le bail du sentier entourant le lac Mulet pour lui offrir une cure de rajeunissement et y développer de nouvelles activités en nature.

MÉRITAS

Bruno Beaupré | Capitale-Nationale

RECONNAISSANCE ATTRIBUÉE PAR D'AUTRES ORGANISATIONS

PRIX HARFANG DES NEIGES — MFFP

L'équipe des responsables du programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune a reçu un prix Harfang des neiges, une distinction remise par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour reconnaître l'implication de bénévoles dans le domaine faunique. Bien que ce soit le prix de 2020, son annonce a été remise à 2021.

Lauréats dans la catégorie Coup de cœur de la relève—Groupe, ils se sont démarqués par une implication hors du commun favorisant la relève en matière de chasse.

Les responsables PESCOF assurent le recrutement, la formation et la coordination d'un réseau de près de 480 moniteurs répartis dans l'ensemble des régions du Québec. Par leur expertise, les responsables régionaux s'assurent que soit respecté un standard de qualité élevé dans l'enseignement prodigué aux chasseurs novices. Ils agissent comme guides et comme mentors auprès des moniteurs, qui deviennent eux-mêmes des modèles pour les nouveaux chasseurs de leur communauté.